

**ARRÊTÉ TEMPORAIRE
PORTANT RÉGLEMENTATION DU STATIONNEMENT
DIVERSES RUES – QUARTIER DE FRANCEVILLE
REMPACEMENT DES POTEAUX TELECOM**

CD/SF
n° ST2024-ARR.287
Ville de Montfermeil

LE MAIRE DE MONTFERMEIL

Vu les articles L.2213-1 et L. 2521-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'article R.417.10 du Code de la route,
Vu la demande formulée par l'entreprise **CIRCET CAB** en date du 19 juin 2024,

Considérant que la ville de Montfermeil autorise la pose de poteaux télécom demandée par l'entreprise susnommée,

Considérant qu'il est nécessaire, par mesure de sécurité, d'interdire le stationnement aux adresses suivantes : **15 avenue Galle, 26 avenue des Chênes, 75 bis avenue du Muguet, 70 rue de la Haute Futaie et 51 bis avenue Sauvage** ; ainsi que les adresses citées en annexe, pour des travaux sur le réseau de télécommunication, effectués par les entreprises :

- **CIRCET CAB – 1, allée Louve – 93420 VILLEPINTE**
- **AGS TELECOM – 16, avenue Lénine – 92230 GENNEVILLIERS**

Considérant qu'il convient en conséquence de réglementer,

ARRÊTÉ

ARTICLE 1

À partir du **lundi 2 décembre 2024 jusqu'au lundi 23 décembre 2024 inclus**, pendant les travaux, le stationnement sera interdit et rendu gênant, à tout véhicule sauf aux véhicules de l'entreprise, au droit des adresses notifiées ci-dessus et en annexe, sur une distance de 15 mètres linéaires, et protégé par une signalisation.

ARTICLE 2

La signalisation temporaire nécessaire sera posée et entretenue à la diligence de l'entreprise chargée des travaux, qui devra également afficher le présent arrêté, de manière visible depuis l'espace public, au droit des travaux réalisés. Les véhicules gênants ou interdits seront retirés par les Services de Police et placés en fourrière aux frais de leur propriétaire.

ARTICLE 3

Les infractions au présent arrêté seront constatées et poursuivies conformément aux lois et règlements en vigueur.

ARTICLE 4

Le présent arrêté sera affiché en Mairie et publié au Recueil des Actes Administratifs Communaux.

ARTICLE 5

Le présent arrêté est transmis à la Directrice Générale des Services, Monsieur le Commissaire de Police du Commissariat de Clichy-sous-Bois / Montfermeil, la 14ème Compagnie des Sapeurs-Pompiers, à la Directrice des Services Techniques, Monsieur le Chef de Service de la Police Municipale, le SIETREM, la RATP, la TRA, Transdev, l'entreprise, chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Montfermeil, le 19 novembre 2024.

POUR AMPLIATION

**Pour le Maire,
Par délégation,
L'Adjoint au Maire,
Mohamed DAHMOUNI**



CERTIFIE EXECUTOIRE

Publié - Notifié le 28 NOV. 2024
Montfermeil, le 28 NOV. 2024
Pour le Maire, par délégation,



ANNEXE :

Zone	Ville	N° Voie	Adresse
93	MONTFERMEIL	46	AVE DANIEL PERDRIGE
93	MONTFERMEIL	240	AVE DANIEL PERDRIGE
93	MONTFERMEIL	260	AVE DANIEL PERDRIGE
93	MONTFERMEIL	268	AVE DANIEL PERDRIGE
93	MONTFERMEIL	272	AVE DANIEL PERDRIGE
93	MONTFERMEIL	69	AVE DES ALOUETTES
93	MONTFERMEIL	15	AVE DES ALOUETTES
93	MONTFERMEIL	29	AVE DES ALOUETTES
93	MONTFERMEIL	31	AVE DES ALOUETTES
93	MONTFERMEIL		AVE DES ALOUETTES
93	MONTFERMEIL	5	AVE DES PERVENCHES
93	MONTFERMEIL	49	AVE DES PERVENCHES
93	MONTFERMEIL	57	AVE DES PERVENCHES
93	MONTFERMEIL	129	AVE DES ARTS
93	MONTFERMEIL	109	AVE DES ARTS
93	MONTFERMEIL	104	AVE DES ARTS
93	MONTFERMEIL	134	AVE DES BLEUETS
93	MONTFERMEIL	F71	AVE DES BLEUETS
93	MONTFERMEIL	62	AVE DES BLEUETS
93	MONTFERMEIL	8	AVE DES BLEUETS
93	MONTFERMEIL	2	AVE DES BLEUETS
93	MONTFERMEIL		AVE DES COQUELICOTS
93	MONTFERMEIL		AVE DES COQUELICOTS
93	MONTFERMEIL	77	AVE DES PAQUETTES
93	MONTFERMEIL	41	AVE DES COQUELICOTS
93	MONTFERMEIL	124	AVE DES MARGUERITES
93	MONTFERMEIL	120	AVE DES PERVENCHES
93	MONTFERMEIL	126	AVE DES PERVENCHES
93	MONTFERMEIL	158	AVE DES PERVENCHES
93	MONTFERMEIL	62	AVE DES MARGUERITES
93	MONTFERMEIL	148	AVE DES CHEVREFEUILLES
93	MONTFERMEIL	116	AVE DES CHEVREFEUILLES
93	MONTFERMEIL	F108	AVE DES CHEVREFEUILLES
93	MONTFERMEIL	68	AVE DES CHEVREFEUILLES
93	MONTFERMEIL	56	AVE DES CHEVREFEUILLES
93	MONTFERMEIL	40	AVE DES CHEVREFEUILLES
93	MONTFERMEIL	36	AVE DES COQUELICOTS
93	MONTFERMEIL	42	AVE DES ROSSIGNOLS
93	MONTFERMEIL	29	AVE DES PEUPLIERS
93	MONTFERMEIL	23	AVE DES CHENES
93	MONTFERMEIL	105	AVE DES BEGONIAS
93	MONTFERMEIL	66	AVE DES MYOSOTIS
93	MONTFERMEIL		AVE DES TULIPES
93	MONTFERMEIL	nov-13	AVE DES OEILLETES
93	MONTFERMEIL	47	AVE DES OEILLETES
93	MONTFERMEIL	110	AVE DES MARGUERITES
93	MONTFERMEIL	67	AVE DES OEILLETES
93	MONTFERMEIL	77BIS	AVE DES OEILLETES

93	MONTFERMEIL	79	AVE DES OEILLETES
93	MONTFERMEIL	84	AVE DES IRIS
93	MONTFERMEIL	82	AVE DES IRIS
93	MONTFERMEIL	86	AVE GABRIEL PERI
93	MONTFERMEIL	124	AVE EMILE COSSONNEAU
93	MONTFERMEIL	41	AVE DES PAQUERETTES
93	MONTFERMEIL	68	AVE DES ROSIERS
93	MONTFERMEIL	50	AVE DES ROSSIGNOLS
93	MONTFERMEIL	79	AVE DES ROSIERS
93	MONTFERMEIL	29 T	AVE DES PIVOINES
93	MONTFERMEIL	21	AVE DES PINS
93	MONTFERMEIL	20	AVE DES MYOSOTIS
93	MONTFERMEIL	F58	AVE DES VIOLETES
93	MONTFERMEIL	85	AVE DES COQUELICOTS
93	MONTFERMEIL	43	AVE DES VIOLETES
93	MONTFERMEIL	19	AVE DES PENSEES
93	MONTFERMEIL	58	AVE DES ROSSIGNOLS
93	MONTFERMEIL	15	AVE DU MUGUET
93	MONTFERMEIL	72	AVE DU MUGUET
93	MONTFERMEIL	81	CHE DU CLOS ROGER
93	MONTFERMEIL	73	CHE DU CLOS ROGER
93	MONTFERMEIL	62	AVE DES ROSSIGNOLS
93	MONTFERMEIL	64	AVE DES ROSSIGNOLS
93	MONTFERMEIL	F 58	AVE DANIEL PERDRIGE
93	MONTFERMEIL	11	AVE DES ALOUETTES
93	MONTFERMEIL	65	AVE DES ALOUETTES
93	MONTFERMEIL	70	AVE DES ALOUETTES
93	MONTFERMEIL	39	AVE DES CHARMILLES
93	MONTFERMEIL	55	AVE DES TULIPES
93	MONTFERMEIL	86	AVE DES PAQUERETTES
93	MONTFERMEIL	13	AVE FRANCOIS
93	MONTFERMEIL	10	AVE FRANCOIS
93	MONTFERMEIL	62	AVE DES HIRONDELLES
93	MONTFERMEIL	115	AVE DES COQUELICOTS
93	MONTFERMEIL		AVE DES ROITELETS
93	MONTFERMEIL		AVE DES FAUVETTES
93	MONTFERMEIL	100	AVE DES FAUVETTES
93	MONTFERMEIL	81	AVE DES PERDRIX
93	MONTFERMEIL	59	AVE DES PERDRIX
93	MONTFERMEIL		AVE DES PERDRIX
93	MONTFERMEIL	31	AVE DES PERDRIX
93	MONTFERMEIL	17	AVE DES PERDRIX
93	MONTFERMEIL	1	AVE DES PERDRIX
93	MONTFERMEIL	17	CHEMIN DU TOUR. DU PARC.
93	MONTFERMEIL	11	AVE DES VIOLETES
93	MONTFERMEIL	3	AVE DES ROSIERS
93	MONTFERMEIL	13	AVE DES ROSIERS

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours, dans un délai de 2 mois à compter de sa date de publication ou de notification, auprès du Tribunal Administratif de Montreuil-sous-Bois, 7, rue Catherine Puig – 93100 Montreuil-sous-Bois.